



Journée d'étude

Anthropocène

dernière frontière de la modernité ?

Intervenants:

**Dominique Bourg
Christine Cadot
Julien Delord
Catherine Larrère
Raphael Larrère
Gérard Mairet
François Sarrazin**

Renseignément et inscription:
christine.cadot@univ-paris8.fr

Vendredi 9 juin 2017
9h30-17h30

CRESPPA-CNRS
59-61 rue Pouchet
75017 Paris

salle de conférences

M°13 Brochant ou Guy Moquet

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR



reSPpa
UMR7217



UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

9 juin 2017

ANTHROPOCENE

Dernière frontière de la modernité ?

Cette journée d'études, organisée par le CRESPPA-LabTop, interrogera de façon critique les récits de l'anthropocène à partir de travaux issus de disciplines variées : philosophie, biologie, sociologie, écologie, science politique. Ce nouveau récit est en effet celui d'un temps où l'activité humaine est devenue la contrainte géologique dominante. Si ce récit est régulièrement associé au chimiste, météorologue et Prix Nobel Paul J. Crutzen, qui rendra le terme célèbre en 2002, l'idée d'un impact humain durable sur l'environnement n'est pas nouvelle – on en trouve trace chez Buffon en 1778 – mais va s'accélérer avec la création du Club de Rome, en 1972 où la question est alors directement liée aux questions relatives au développement d'un modèle économique intensif en capital et en énergie. Ce récit court le risque de nous faire sentir impuissants face aux défis climatiques et environnementaux, abandonnés face aux seules solutions techniques proposées par les scientifiques. Mais cet *événement anthropocène* (C. Bonneuil et J.-B. Fressoz) court aussi le risque de nous faire tomber dans une fascination morbide pour le récit de la fin de la dichotomie entre humanité et nature (« Welcome to the Fabulous Anthropocene Era ») au nom d'un *anthropos* indifférencié et dépolitisé.

Ce récit de l'anthropocène n'est donc pas seulement celui d'une nouvelle intelligibilité du passé. Il est un récit qui place l'homme au centre de son monde, interrogeant du même coup la position anthropocentrée du discours qui n'invite pas à l'optimisme. Qu'en est-il des considérations liées au maintien de la biodiversité, y compris par l'usage de techniques de géo-ingénierie, lorsque l'homme devient la mesure du temps, tout en gouvernant l'espace terrestre des souverainetés nationales ? Quelles conséquences en terme d'extinction des espèces, y compris au sein de l'espèce humaine ? Dans cette « modernité politique » issue de la pensée du droit naturel, y-a-t-il une autre pensée de l'anthropocène en discours qui rende possible la fin de l'anthropocène comme pratique de domination de l'homme sur la nature ?

Programme

9 :30 : Accueil

9 :45 : Ouverture de la journée et présentation des intervenants

10 :00 : Raphael LARRERE (INRA – TSV)

Protéger la biodiversité dans un contexte de changement climatique

10h30 : François SARRAZIN (Sorbonne Universités, UPMC Université Paris 06, Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS, CESCO)

Quelle conservation de la biodiversité pour quel anthropocène ? Conséquences pour les inégalités sociales et ampleur des transitions souhaitées.

11 :00 : Julien DELORD (Université Toulouse Jean Jaurès, Erraphis)

« Moi, *Homo sapiens*, ayant écodidé ma mère *Gaïa*, mes espèces sœurs, et mon frère *Néandertal*... »

11 :30 : Discussion générale

12 :15 : Repas

14 :15 : Christine CADOT (Université Paris 8, Cresppa-LabTop)

Usages publics de l'histoire et récits visuels de l'anthropocène

14 :45 : Dominique BOURG (Université de Lausanne - IGD/FGSE)

Du développement durable à l'Anthropocène

15 :15 : Pause

15 :30 : Catherine LARRERE (Université Paris 1 – Sophiapol)

Anthropocentrisme et anthropocène

16 :00 : Gérard MAIRET (Université Paris 8 - Cresppa-LabTop)

Anthropocène : « Nous sommes toujours modernes »

16 :30 : Discussion générale

17 :15 : Projet éditorial et conclusion

Lieu : CRESPPA-LabTop

59-61 rue Pouchet – 75017 Paris

Renseignements et inscription à : christine.cadot@univ-paris8.fr

RESUMES

Raphael LARRERE (INRA, TSV)

Protéger la biodiversité dans un contexte de changement climatique.

Après un bref rappel des conséquences du changement climatique pour les sociétés humaines, seront examinés ses effets sur la biodiversité. Si l'on constate une érosion de la biodiversité en raison même des formes de mise en valeur qui se sont imposées au monde, le changement climatique ne peut que l'accélérer et l'accentuer. Si bien qu'une extinction d'origine anthropique pourrait bien être un aspect de ce que l'on désigne par l'anthropocène. Que faire pour éviter un effondrement catastrophique de la biodiversité ? J'entends traiter de cet enjeu, dont il n'a quasiment pas été question dans les négociations internationales. L'examen des mesures indispensables débouche en particulier sur la nécessité de ne pas entraver la migration des espèces à la recherche de lieux plus cléments (vers le nord ou les hauteurs) ... où l'on rejoint une question qui se posera aussi pour les humains : il faudra accueillir les réfugiés climatiques, ceux qui seront dans la nécessité de fuir des régions devenues inhabitables.

Julien DELORD (Université Toulouse Jean Jaurès, Erraphis)

« Moi, *Homo sapiens*, ayant écocidé ma mère *Gaïa*, mes espèces sœurs, et mon frère *Néandertal*... »

Le récit de l'anthropocène, à l'instar de celui de Pierre Rivière analysé par Michel Foucault, nous plonge dans une profonde perplexité tant la folie semble le disputer à la raison pour ce qui touche à la nature du suspect et aux causes de ses crimes. Après avoir rappelé quelques faits et chiffres importants sur le lien entre l'espèce humaine et la sixième extinction de masse, je souhaite questionner l'idée d'anthropocène à l'aune de la perspective écocidaire : l'ancienneté des extinctions anthropogéniques n'appelle-t-elle pas à reconsidérer le début de l'anthropocène et à discuter ses marqueurs essentiels ? Ensuite, comment rendre compte de l'action écocidaire humaine : doit-on y voir l'effet mécanique des lois les plus basiques de la biologie des populations (la raison écologique) ou, pour reprendre les termes judiciaires, ne doit-on pas considérer *Homo sapiens* comme une meurtrière en série à la fois parricide, psychopathe, Amok, mafieuse, voire terroriste ? Je passerai ainsi en revue les diverses perspectives historiques sur les extinctions où *l'hubris* le dispute à l'inconscience ou au fatalisme, et parfois seulement à l'humilité et à la responsabilité. Nous concluons sur cette interrogation fondamentale en termes de relations entre savoir et pouvoir : l'avènement de l'« anthropocène » (en tant que discours) annonce-t-il la fin de l'anthropocène (en tant que période) ?

François SARRAZIN (Sorbonne Universités, UPMC Université Paris 06, Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS, CESCO)

Quelle conservation de la biodiversité pour quel anthropocène ?

Conséquences pour les inégalités sociales et ampleur des transitions souhaitées.

Si l'anthropocène est souvent discuté à l'aune des changements globaux affectant la biodiversité, il apparaît que les actions de conservation peuvent, par la diversité des valeurs qui les motivent, induire différentes trajectoires d'anthropocène. Pour appréhender ces questions, il peut être central de rappeler qu'humains et non-humains partagent une origine évolutive commune où, au sein du vivant, les organismes voient leur structure et leur fonctionnement façonnés par l'évolution au travers de leur valeur adaptative. Cette valeur adaptative représente la capacité des organismes à survivre et à transmettre une partie de leur génome par la reproduction. Par leur capacité à sécuriser au moins à court terme leurs environnements les sociétés humaines ont engagé, sous diverses formes, une quête de bien-être qui dépasse au moins partiellement les contraintes de la valeur adaptative. Il devient alors possible de s'interroger sur les finalités présentes passées ou futures des éthiques et des actions au cœur des relations humains-non humains. S'agit-il d'ignorer ces enjeux dans un anthropocène aveugle ? S'agit-il dans un anthropocène délibéré de satisfaire notre quête de bien-être, de maximiser notre valeur adaptative, et donc la possibilité de générations futures, ou de satisfaire le bien être de ces générations futures ? Ou bien s'agit-il, au-delà de nos intérêts immédiats ou futurs, de conserver le potentiel des trajectoires évolutives des non humains en dépassant volontairement la notion d'anthropocène ? Cette dernière approche serait totalement nouvelle à l'échelle évolutive et pourrait être constitutive de notre humanité. Les stratégies de conservation mises en avant dans ces scénarios sont susceptibles de refléter des positionnement sociétaux et politiques variés et d'induire des types d'inégalités sociales différentes. Ils posent des questions fortes en justice environnementales. Les facilités ou difficultés à concevoir et accepter ces différentes approches éthiques peuvent quant à-elles traduire l'ampleur des transitions y compris évolutives que ces éthiques impliquent implicitement.

Christine CADOT (Université Paris 8, CRESPPA-LabTop)

Usages publics de l'histoire et récits visuels de l'anthropocène

Les représentations graphiques des temps géologiques ont souvent été au centre de l'apprentissage et de la vulgarisation scientifique. La frise historique qui court sur les murs de la salle de classe pour fixer les grandes ères des temps préhistoriques ou les tableaux de l'évolution et de la différenciation des espèces est une narration en image d'un grand récit dont on peut penser qu'il n'a de sens que parce que l'histoire humaine est advenue. En tant

que tel, le récit de l'anthropocène n'est pas une simple narration textuelle. Elle est la représentation d'un temps historique de la nature qui emprunte à la grammaire visuelle dominante de la narration historique. Quels entendements théoriques dominants encadrent les récits visuels de l'anthropocène ? Quelles pré-conceptions de notre modernité politique sont ainsi visuellement (ré)affirmées ?

Dominique BOURG (Université de Lausanne - IGD/FGSE)

Du développement durable à l'Anthropocène

Paul Crutzen, l'inventeur de l'Anthropocène, a toujours fait état de son scepticisme par rapport au développement durable, à sa capacité à nous épargner des dégradations lourdes et irréversibles de l'état du système Terre. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il s'est très tôt intéressé aux techniques de géoingénierie. Quoi qu'il en soit, il a eu raison concernant son pessimisme. L'entrée dans l'Anthropocène sanctionne en un sens l'échec du développement durable. Mais le même optimisme immodéré se rejoue dans les interprétations de l'Anthropocène, et cette fois du côté de la puissance de nos techniques, et de nos techniques seules.

Catherine LARRERE (Université Paris 1 – Sorbonne)

Anthropocentrisme et anthropocène

Une éthique de l'anthropocène est-elle inévitablement anthropocentrique ? Cela ne semble pas gêner outre mesure Baird Callicott, qui est pourtant un critique bien connu de l'anthropocentrisme. Sur une Terre globalisée, explique-t-il, où les humains sont des victimes potentielles, "Nous avons besoin d'une éthique de la Terre anthropocentrique".(1)

Et il est vrai que, parler de l'anthropocène, c'est faire de l'homme la mesure d'un temps géologique. N'y a-t-il quelque arrogance, ou quelle outrance dans une telle démarche ? On peut y répondre, comme le fait Callicott, en distinguant anthropocentrisme métaphysique et anthropocentrisme moral. Mais quel sens cela a-t-il de parler d'homme en général ? La critique de Jason Moore, reprise par Bonneuil et Fressoz, qui propose de substituer capitalocène à anthropocène, s'applique-t-elle ici ?

Telles sont les principales questions que nous voudrions aborder.

(1) "We need an anthropocentric Earth Ethic". J. Baird Callicott, *Thinking Like a Planet, The Land Ethic, and the Earth Ethic*, Oxford University Press, 2013, p. 237.

Gérard MAIRET (Université Paris 8, Crespa-LabTop)

Anthropocène : « Nous sommes toujours modernes »

Au nombre des arguments présentés en défense de l'hypothèse de l'anthropocène figure l'affirmation selon laquelle ce nouvel âge géologique constitue une radicale remise en question de l'opposition homme-nature telle qu'elle a été léguée par la modernité. Ainsi, l'anthropocène serait la preuve de l'appartenance consubstantielle de l'homme à la nature. Quelle preuve ? Ayant modifié la croûte terrestre et le climat, l'humain serait une « force tellurique », à l'image d'un volcan. Il y eut l'homme-machine, il y a désormais l'homme-volcan.

A y regarder de près, l'anthropocène est plutôt la preuve de l'incorrigible arrogance des humains (version moderne), manifestant à nouveau qu'ils n'ont, en aucune façon, renoncé à l'antienne de la « maîtrise de la nature » et à la métaphysique qui l'a fondée : le droit naturel.